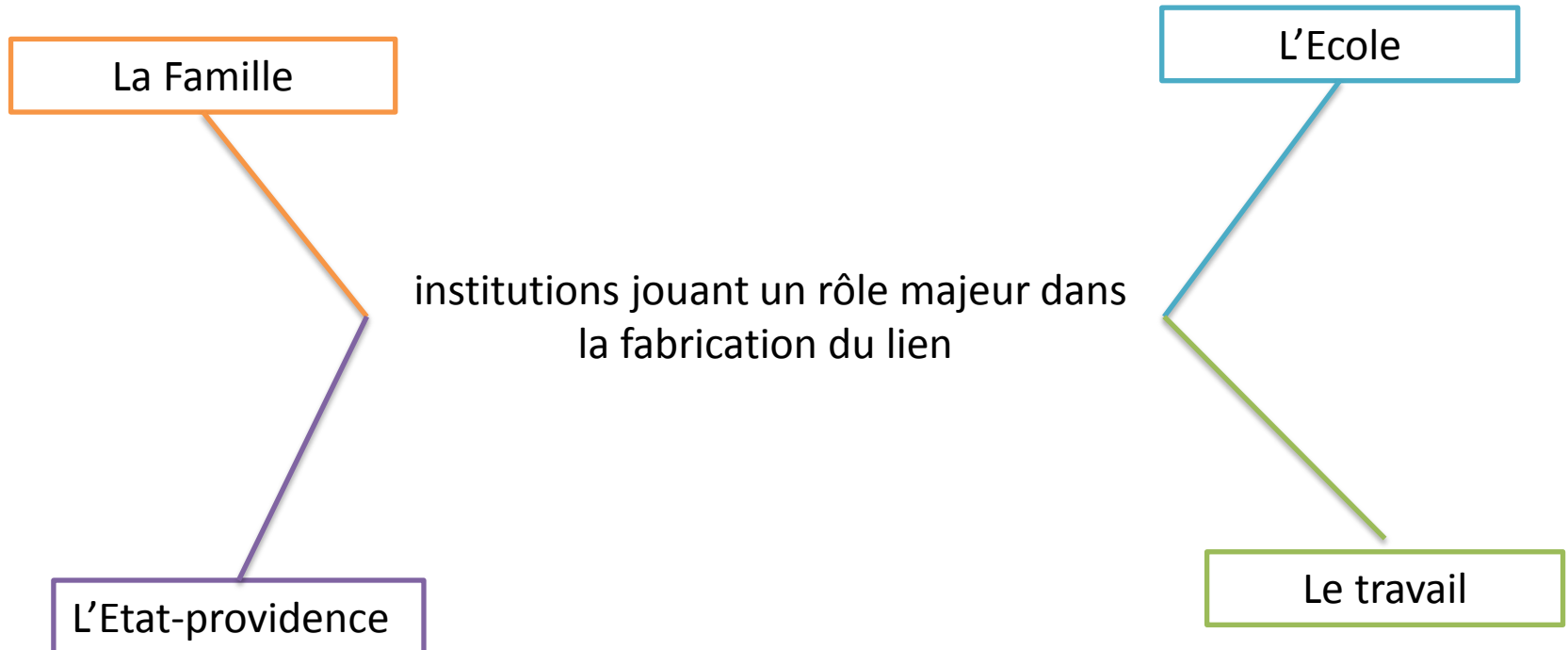


Socio 2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Sensibilisation

Pourquoi s'interroger sur la nature des liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?



Du côté de la famille, on observe une transformation des modèles (montée des divorces, recul des mariages, recomposition, monoparentalité...) qui interroge la qualité du lien familial et la façon dont les enfants sont socialisés (sans doute dans un modèle plus individualiste au sens sociologique du terme)

Du côté de l'école (Chap Socio 1,2) la massification n'a pas forcément engendré une démocratisation de l'accès aux études. Nous avons vu la difficulté de l'école à assurer l'égalité des chances ou l'accompagnement vers l'emploi.

institutions jouant un rôle majeur dans la fabrication du lien

L'Etat-providence est en crise, cela représente une crise des collectives et donc une difficulté à protéger contre la pauvreté et la précarité.
Chapitre RC

Le travail (chap RC2) qui donne accès à une place dans la société est aussi en pleine transformation. L'emploi est de plus en plus précaire alors que c'est l'emploi qui ouvre des droits à la protection sociale et aux solidarités professionnelles (cf lutte des classes jusque dans les années 70 chap Socio 1,1)

Débat :

Pensez-vous que nous
devenons une société de
moins en moins solidaire ?

Plutôt oui

Partagé

Plutôt non

Généralement, les individus ont une perception négative et pensent que nous sommes de moins en moins solidaires.

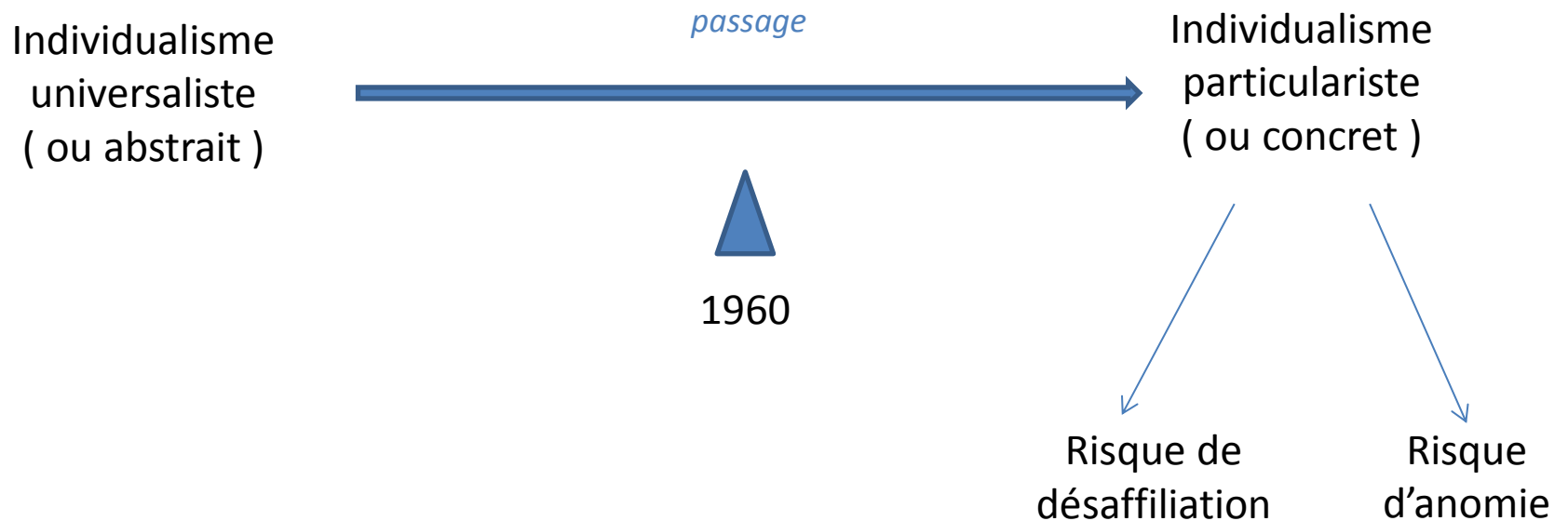
Les études sociologiques montrent que nous sommes toujours solidaires !

Mais les formes de solidarité ont beaucoup évolué et peuvent sembler parfois plus fragiles.

1 – Comment les liens sociaux ont-ils évolué ?

* Les transformations de la société contribuent à faire émerger l'individu : l'individualisme (ou le primat de l'individu).

Individualisme = + autonomie + différenciation



Une transformation marquante de notre façon de nous relier les uns aux autres est ce que l'on appelle de développement de l'individualisme.

L'individualisme (à ne pas confondre avec la méthode = l'individualisme méthodologique qui consiste à partir de l'individu pour étudier la société) affirme le primat de l'individu (d'où le titre du chapitre), il réside à la fois dans la plus grande indépendance de l'individu par rapport au groupe (forme d'émancipation, de liberté) et une plus grande autonomie, capacité de différenciation (capacité à se penser soi-même, inventer sa vie). Il désigne en ce sens tout refus d'enfermement identitaire involontaire. Elias, Nous sommes une « **société d'individus** »

Au sens sociologique l'individualisme ne doit pas être confondu avec l'égoïsme ! AU sens courant, l'individualisme a une connotation négative, au sens sociologique, l'individualisme est plutôt une bonne chose.

Illustration de deux aspects :

indépendance par rapport au groupe = je choisis mon compagnon ou ma compagne, ce n'est plus ma famille qui me l'impose.

Différenciation = j'ai des pratiques culturelles (musique, cinéma, sport,...) qui correspondent à ce que je suis, j'ai la possibilité d'élaborer ma propre identité qui me distingue des autres (d'ailleurs nous sommes dans une société qui nous enjoint « d'être nous même » au moins dans les discours marketing)

Pour De Singly (2005), l'individualisme est émancipateur et même créateur (passage de sociétés holistes à sociétés individualistes Louis Dumont 1983). De Singly distingue deux formes d'individualismes qui doivent être conciliés pour former un humanisme (un monde idéal où chaque être humain pourrait se développer et devenir lui-même). *Attention, vous pouvez passer sur ce point plus compliqué.*

Individualisme abstrait (ou universaliste) : prévaut jusqu'en 1960, met en avant un individu doué de raison qui se limite dans son expression personnelle, cherchant ce qui le réunit à tous les êtres humains, les particularismes sont cantonnés dans la sphère privée, il convient de se mettre à distance des appartenances héritées. Ex : suffragettes, démocratisation de l'Ecole, laïcité des programmes (pour accéder à la citoyenneté, au savoir, à la raison, l'individu a le devoir de marquer ses distances par rapport à la religion, sa famille, son origine géographique). L'individu ne joue qu'un seul rôle à la fois (les identités sont cloisonnées, importance de l'anonymat).

Individualisme concret (ou particulariste) : prévaut depuis 1960, met en avant un individu qui revendique son originalité, son authenticité, son indépendance. Il demande un traitement différencié, il exprime désormais ses particularités dans la sphère publique. Ex : affirmative action

L'individualisme ne veut pas dire moins de liens, mais des liens différents. Ces liens peuvent être « dénoués » dans les circonstances qui suivent (étudiées en 1^{ère})

La désaffiliation absence de participation à toute activité productive + isolement relationnel (absence de **sociabilité**). **La désaffiliation est un individualisme négatif** (un individualisme par soustraction d'attaches). C'est le problème de l'**exclusion** = individus qui ont rompu les deux types de liens (à la famille + sociabilité d'une part et au travail et à la protection sociale de l'autre) situation que l'on qualifie aussi de **nouvelle pauvreté (en effet, pour pouvoir s'individualiser cf pratiques culturelles, il faut un minimum de ressources)**.

L' Anomie = situations particulières où l'individu ne sait plus comment orienter leur conduite par carence ou déficience de règles sociales communes. Pour Durkheim, l'anomie est un dysfonctionnement (une situation où la division du travail ne produit pas de solidarité). Dans les temps modernes, Charlot perd la tête à serrer des boulons sur la chaîne de production. De la même façon, beaucoup de personnes perdent le sens de la vie, dépriment, parce que leur travail ne fait plus sens pour eux, ce sont des situations anomiques. Ces situations empêchent de tisser des liens aux autres.

* Comment fonctionne l'attachement ?

S.Paugam s'interroge sur la nature des liens qui nous unissent. Certaines relations sont toxiques d'autres sont positives, source d'épanouissement. Il constate, qu'un lien positif comporte deux dimensions.

**Reconnaissance
(compter pour)**



**Protection
(compter sur)**



Intégration

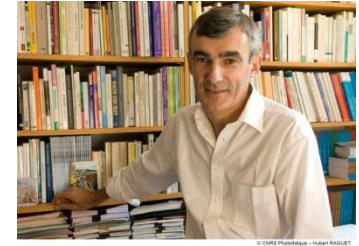
La socialisation = ressource permettant tisser des liens

Pour pouvoir accéder aux autres il faut avoir appris les codes sociaux, partager des valeurs avec les autres, mais aussi se sentir bien dans sa vie.

Quelques exemples où le lien ne permet pas l'intégration :

- Un enfant qui n'est pas protégé par ses parents (sur le plan affectif ou économique) risque de rencontrer des difficultés scolaires ou des difficultés à construire des relations avec les autres.
- Un enfant qui appartient à un groupe stigmatisé (non reconnu par la société) risque d'avoir du mal à s'intégrer
- Un enfant qui grandit dans une bande bénéficie de la reconnaissance du groupe et d'une forme de protection mais qui le maintiennent à distance des valeurs et des codes de la société à laquelle il ne peut s'intégrer. Il doit rompre avec la bande pour s'intégrer.

S.Paugam identifie constate que nous avons 4 façons de nous relier aux autres. Ces formes ne s'excluent pas les unes les autres.



Serge Paugam,
Sociologue EHESS

Les formes du lien social

Le lien de filiation

Le lien de participation
élective

Le lien de participation
organique

Le lien de citoyenneté

1 – **Le lien de filiation** recouvre les liens qui découlent de l'appartenance à une famille. Il contribue à l'équilibre de l'individu dès sa naissance puisqu'il lui assure à la fois protection (soins physiques) et reconnaissance (sécurité affective). La Famille socialise et participe à la construction de l'identité. La loi reconnaît des obligations entre les individus d'une même famille et la famille transmet les normes et valeurs à l'individu qui lui permettront de s'intégrer.

2 - **Le lien de participation élective** relève de la socialisation extra-familiale au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions. Les lieux de cette socialisation sont nombreux : le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. Ce lien recouvre plusieurs formes d'attachement non contraint qui lui permettent d'élargir son cercle d'appartenance. On peut y placer le couple. L'individu est plus autonome que dans le lien de filiation (ce qui ne l'empêche pas d'être façonné par ces liens), à la fois il reconnaît et lui permet d'être reconnu (dans un fonctionnement en miroir).

3 – **Le lien de participation organique** se caractérise par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail et au-delà les protections associées au welfare (Etat providence)

4- **Le lien de citoyenneté** repose sur le principe de l'appartenance à une nation. Cela implique une reconnaissance de droits (sa souveraineté) et des efforts de protection (de ses droits, de son intégrité, etc...).

4 types de liens = 4 types de socialisations et 4 types de construction de protection et de reconnaissance

Plus ce maillage est fort plus l'individu est attaché

Dans les sociétés traditionnelles ce qui compte c'est avant tout le lien familial

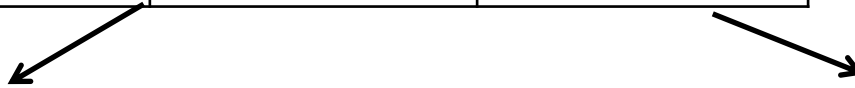
Dans les sociétés modernes comme la France d'aujourd'hui = ce qui compte le plus c'est l'intégration professionnelle (qui confère identité et protection au sens de protection sociale)

* Selon E.Durkheim (1858-1917) tout en devenant plus autonome l'individu dépend plus étroitement de la société.

The infographic is set against a light beige background. At the top, the title 'INTEGRATION SOCIALE' is written in white capital letters on a dark purple rounded rectangular background. Below this, there are two main sections. The first section is titled 'SOLIDARITE MECANIQUE' in white capital letters on a teal background. Below the title, the text 'SENTIMENT DE PROXIMITE ET VALEURS PARTAGEES' is written in white capital letters on a dark purple background. The second section is titled 'SOLIDARITE ORGANIQUE' in white capital letters on a teal background. Below the title, the text 'BESOIN DES COMPETENCES des autres membres de la société' is written in white capital letters on a dark purple background. At the bottom of the infographic, there is a video player interface with a blue progress bar, a play button, and a timestamp '02:09 / 02:17'. On the right side of the player, there are icons for signal strength, HD, and other video controls.

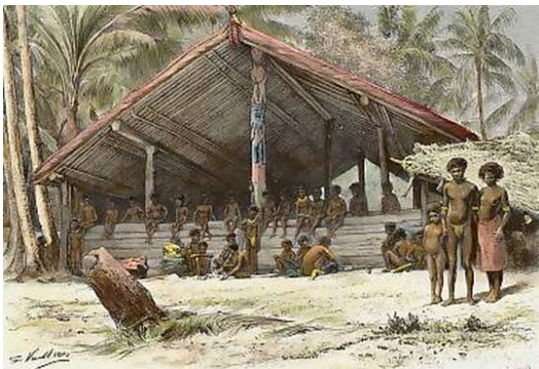
Ex 3 compréhension de Durkheim

| | Solidarité mécanique | Solidarité organique |
|--|----------------------|----------------------|
| Type de droit | | |
| Exercice du rappel à la règle | | |
| Fondement du lien social entre les individus | | |
| Importance de la conscience collective | | |



Qui est Émile Durkheim ?

Sociologue français (1858-1917), père fondateur de la sociologie en France. Ses grands ouvrages sont *De la division du travail social* (1893), où il expose son modèle des types de solidarité, *Les règles de la méthode sociologique* (1895), et *Le suicide* (1897).



Une transformation provoquée par la division du travail

La solidarité, écrit Durkheim, désigne « **tout ce qui force l'homme à compter avec autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme** ». La solidarité, c'est le ciment qui lie les hommes entre eux au sein d'une même société. Ce qui explique que l'on accepte de vivre avec les autres, et qu'on se reconnaisse des obligations à leur égard.

Durkheim est l'un des pères fondateurs de la sociologie, ce qui veut dire que la sociologie avant n'existait pas en tant que discipline universitaire reconnu.

Il a une formation de juriste, il étudie donc la société en examinant le droit qui prévaut.

« le droit c'est du social cristallisé »

Il constate que les sociétés passent d'un droit répressif à un droit restitutif

Droit restitutif exercé par un organe consiste à remettre en état l'ordre qui a été troublé. **Droit répressif** = diminuer l'individu (dans sa fortune, son honneur, sa vie, sa liberté) coupable d'un manquement, s'exerce par tout individu du groupe (les consciences froissées s'unissent pour témoigner les unes aux autres qu'elles restent en communion et que la cas particulier qui suscite la réaction reste une anomalie). La peine est expiatoire.

Le droit restitutif est caractéristique de sociétés où la conscience individuelle est forte, le droit répressif, de sociétés (on devrait plutôt dire communautés) où c'est la conscience collective qui est forte.

Pour Durkheim la personnalité est un mélange de conscience individuelle et conscience collective. La conscience collective = les représentations collectives extérieures et indépendantes des individus mais qui possède une force de coercition pour s'imposer à eux. Se transmet par socialisation. La conscience individuelle = part liée à l'expérience individuelle, aux souvenirs, indépendamment du groupe.

En effet, dans les **sociétés traditionnelles** c'est la **similitude** qui génère du lien (je protège l'autre, je me protège moi = solidarité mécanique), dans les **sociétés modernes** (complexes), c'est la **différence, l'intérêt** (je protège l'autre parce que j'ai besoin de l'autre = la même solidarité qu'entre les organes spécialisés du corps humain = solidarité organique).

Il explique pourquoi nous sommes passés d'une forme de solidarité à l'autre (de la société traditionnelle à la société moderne)

La division du travail est le produit de la croissance des relations : volume social (nb d'individus) densité morale (fréquence et qualité des relation), densité matérielle (concentration physique) = la concurrence pour l'espace et les ressources pousse à la spécialisation.

Le lien mécanique n'a pas disparu



L'individu est pris non pas dans des cercles concentriques mais des cercles qui s'entrecroisent (croyances/ethnie/style de vie/valeurs/...)

Attention : deux grosses bêtises à ne pas commettre

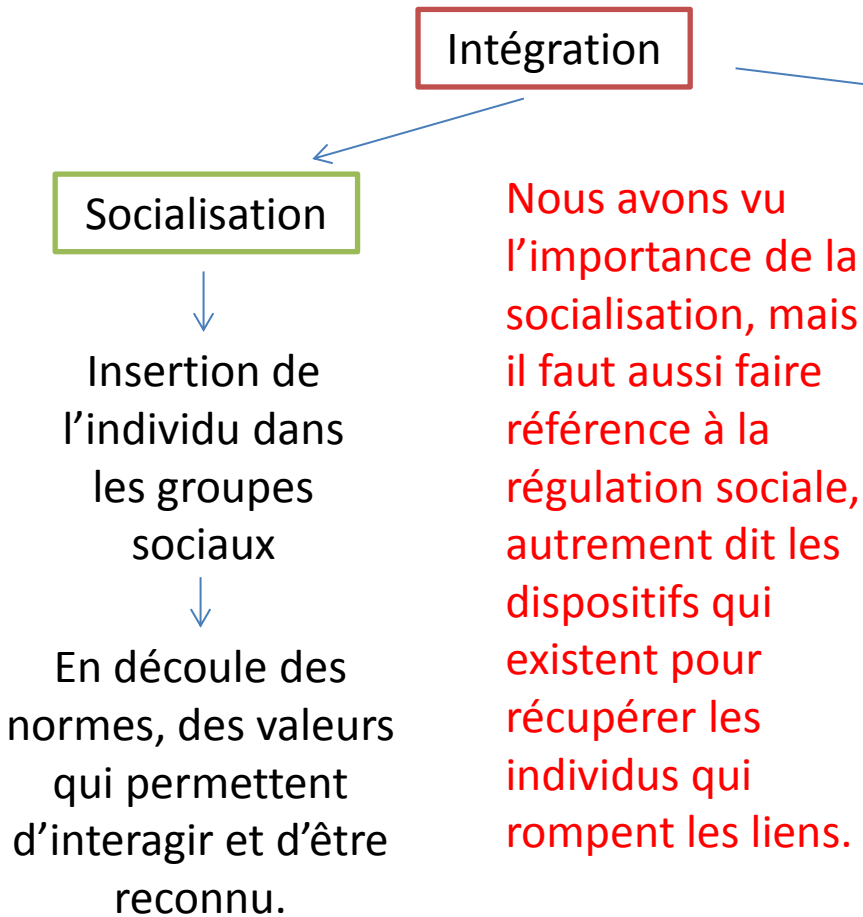
1/ dire que le lien social n'existe plus (il existe toujours mais il est surtout organique)

2/ dire que la solidarité mécanique n'existe plus (elle existe dans certains domaines, cf la Famille)

Le lien communautaire n'a pas disparu, il est cependant davantage électif. C'est-à-dire que les individus appartiennent rarement à des cercles concentriques qui lui laisseraient peu de marges de liberté (se renforçant les uns les autres), mais plutôt à des cercles qui s'entrecroisent (appartenance multiples). La multiplication et la variété des réseaux permettent à l'individu de s'émanciper, de prendre conscience de lui-même., de faire ressortir sa singularité.

Les liens qu'ils tissent, la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie), ou de valeurs (causes à défendre)

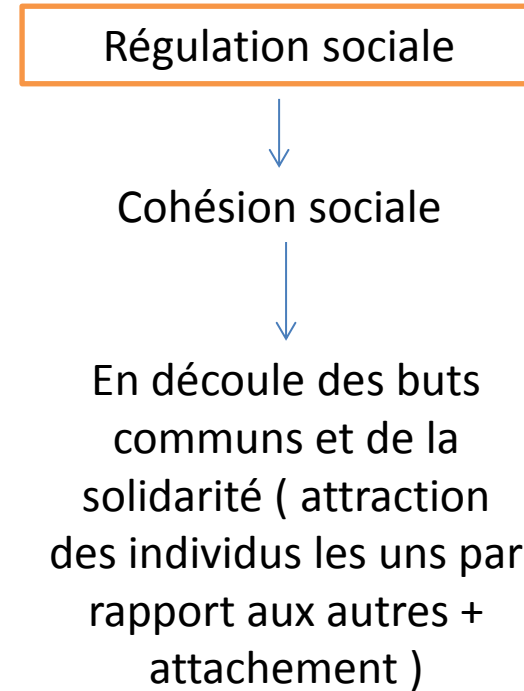
* Comment fonctionne l'intégration ?



Nous avons vu l'importance de la socialisation, mais il faut aussi faire référence à la régulation sociale, autrement dit les dispositifs qui existent pour récupérer les individus qui rompent les liens.

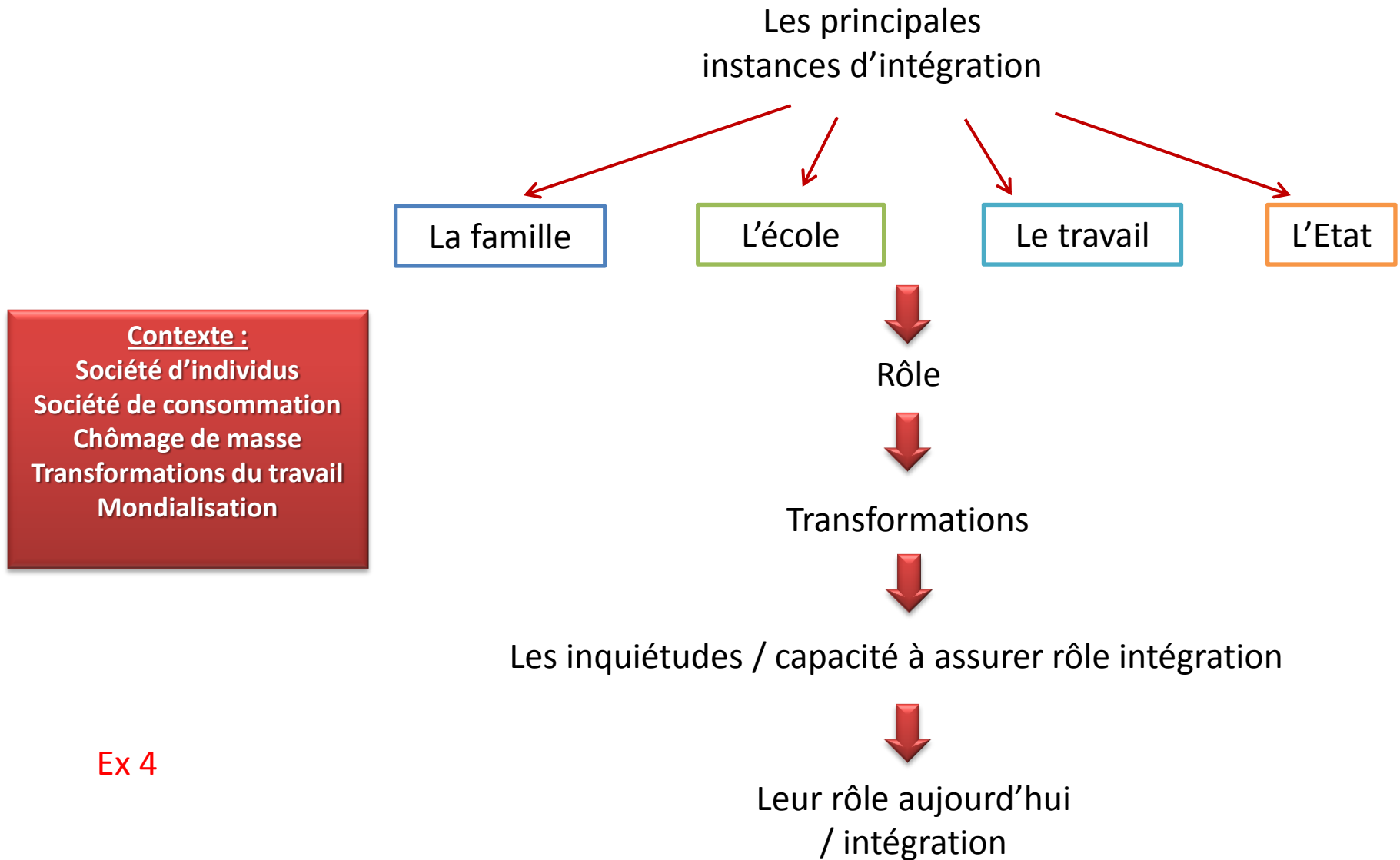
Il faut disposer d'un minimum de ressources pour pouvoir s'intégrer

Synthèse



Il faut des institutions : droit du travail, Etat-providence, services publics pour construire but communs + rappels + filets de sécurité

2- Les évolutions subies par les instances d'intégration mettent-elles en danger l'intégration sociale ?



Ex 4

La famille

La Famille, reste toujours un rempart contre l'exclusion

- elle crée des liens sociaux et affectifs entre ses membres ;
- elle constitue un lieu d'entraide (rempart contre la pauvreté, rôle du capital social)

L'école

L'école participe au lien de citoyenneté et organique

- elle est un des principaux agents de socialisation ;
- elle crée des liens par les relations avec des pairs et la communauté scolaire ;
- elle favorise l'intégration économique par l'accès à la formation et à la qualification.

Le travail

Le travail voie, fragilisée, d'accès à la reconnaissance et à la protection

- un revenu qui permet d'accéder à une norme de consommation ;
- un statut social et des droits sociaux ;
- un sentiment d'utilité sociale ;
- des relations sociales, une identité

L'Etat

L'État joue un rôle primordial dans le maintien des solidarités collectives

- la protection sociale est étendue à toute la population ;
- rôle de la redistribution ;
- RMI/RSA et CMU ;
- rôle des services publics ;
- Citoyenneté.

SYNTHÈSE

Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

SCHEMA

